

Maine et Loire
13 360 habitants

Membre d'Angers Loire Métropole

Bords de Loire

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

Lettre de candidature, CV sont à envoyer par mail candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr

Renseignements:

Sandra GUESDON Responsable Ressources Humaines 02 41 79 75 91

Date limite des candidatures 03/07/2022

poste à pourvoir le 01/09/2022 Rémunération : rémunération statutaire + régime indemnitaire +CNAS

La ville des Ponts-de-Cé recrute pour le service de la Police Municipale un agent de police municipal (H/F) à temps complet - au grade de Brigadier chef principal

Descriptif du poste :

Sous la responsabilité de la Directrice, le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Activités principales.

- Veiller au respect du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, dans le cadre du développement d'une police de proximité et de la médiation auprès de la population.
- Exercer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Assurer une relation permanente avec la population dans le cadre du développement d'une police de proximité.
- Effectuer des patrouilles véhiculées, pédestres et VTT sur l'ensemble du territoire communal.
- Accueillir, renseigner et informer le public.
- Intervenir sur doléances des administrés, élus et/ou agents de la collectivité.
- Veiller au respect des arrêtés municipaux.
- Verbaliser des infractions au code de la route et à la réglementation du stationnement.
- Gérer et surveiller des opérations de fourrière automobile.
- Surveiller et contrôler des marchés forains.
- Assurer un service d'ordre lors des manifestations publiques, cérémonies ou autres
- Interventions sur les flagrants délits.
- Enregistrer et surveiller des habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacance (OTV)
- Surveiller aux abords des établissement scolaires
- Assister les services de la police nationale et les sapeurs pompiers.
- Rédiger et transmettre des écrits professionnels.
- Capturer et transporter des animaux errants sur le territoire communal vers la SPA
- Gérer des chiens dit "dangereux"
- Gérer et restituer des objets perdus/trouvés
- Intervenir de manière préventive en milieu scolaire
- Assurer le remplacement du responsable du service en cas d'absence
- Encadrement des nouveaux APM

Profil

- Maîtriser les textes législatifs et réglementaires et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations.
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire sur son territoire d'intervention.
- Rendre compte, par écrit ou par oral, à sa hiérarchie des évènements survenus pendant le service et des dispositions prises.
- Rédiger les procédures, les documents et actes de administratifs courants.
- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service.
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence.
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur.
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement.
- Veiller au bon déroulement des manifestations publique et des cérémonies.
- Etre à l'aise avec l'outil informatique et les logiciels professionnels du service.
- Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie
- Etre disponible
- Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique